

# La direction privilégie un rachat ou un partenariat avec une société extérieure

04/07/24

**Le directeur de la direction Systèmes & MAP ePWT d'Ampere, O. Meurisse, est venu présenter lors du CSE de fin juin le projet d'« internalisation » d'activités « Electronique de Puissance » pour le 100% Electrique.**

**Cette volonté pour Renault-Ampere d'augmenter son contrôle sur la « chaîne de valeur » de l'électronique de puissance (qui représenterait plus de 60% du coût d'un Groupe Moto-Propulseur Electrique, hors batterie) avait déjà été annoncée par Ph. Brunet, alors directeur de la Mécanique, début 2022.**

Plusieurs solutions ont depuis été évoquées. Dès le CSE de février 2022, Ph. Brunet indiquait qu'il avait reçu l'autorisation de G. Le Borgne d'embaucher des salariés expérimentés dans le domaine. Ces salariés pouvant ensuite former des salariés déjà en poste travaillant jusqu'alors sur le Thermique (voir encadré ci-dessous avec les minutes du CSE).

Mais, en juillet de cette même année 2022, un partenariat avec Vitesco était annoncé sur ce domaine de l'électronique de puissance avec la volonté de développer une unité électronique combinant tous les composants dans un même boîtier « One-box » (convertisseur DC-DC, chargeur embarqué et onduleur). En échange du marché de l'électronique de puissance pour l'Hybride Renault, Vitesco s'engageait à former des salariés Renault dans le domaine.

Visiblement, ces deux hypothèses n'ont pas permis d'obtenir les résultats souhaités car le nouveau projet présenté fin juin consisterait finalement en une acquisition d'une société extérieure experte dans le domaine, ou dans un rapprochement sous la forme d'une coentreprise.

**Pour la CGT, si cette volonté d'acquérir de nouvelles compétences est louable du point de vue de l'entreprise, la question de la reconversion des salariés Renault-Ampere semble délaissée par la direction. Pourtant, c'est une question urgente avec la bascule de centaines de salariés qui travaillent encore sur le Thermique ou l'Hybride pendant encore quelques mois.**

## Ce que disait Ph. Brunet début 2022

*« On est dans le domaine de l'électronique à ceci près que ce sont des composants qui fonctionnent sous haute tension. Aujourd'hui, on a deux trois personnes qui connaissent ça bien. Si on veut aller plus vite, il y a deux choses : 1/ il faut aller embaucher des profils seniors qui connaissent, il faut aller les chercher, concrètement il faut aller les chasser, donc hier j'ai obtenu l'autorisation de pouvoir le faire parce qu'on ne l'aura jamais ici et 2/ il va falloir qu'on ait un certain nombre de profils juniors et cela peut passer par de la reconversion interne. »*

Le constat sur le terrain, c'est que, si embauches il y a eu, elles se sont faites au compte-gouttes.

**Pour dissiper le flou qui règne autour de l'avenir des activités comme des nouveaux projets, il va falloir se regrouper, échanger et se manifester publiquement. Pour obtenir des réponses aux questions légitimes que se posent les salariés (Renault, Ampere comme sous-traitants) et pour réclamer le maintien des emplois et l'arrivée de nouvelles activités et de nouveaux projets sur le site, nous proposerons dès la rentrée de septembre des RDV dans les différents secteurs de Lardy. Ne restons pas isolés, ne restons pas silencieux !**

## En quoi consisteraient ces nouvelles activités ?

En termes d'électronique « moteur » (de puissance ou pas), on distingue usuellement le travail de spécifications des composants (« Hardware »), le travail concernant le logiciel lié directement à ces composants (« Basic Software ») et le travail concernant le logiciel lié à la partie « applicative » (« Applicative Software »). Jusqu'à présent, Renault-Ampere travaillait sur la partie « applicative » (appelée tout simplement « Software » en interne) et sous-traitait le Hardware et le Basic Software à des fournisseurs tels que Bosch et Vitesco (ou d'autres moins connus comme EVTech ou E2CAD). Le projet présenté lors du CSE de juin 2024 prévoit qu'Ampere se charge de l'ensemble des 3 domaines. Mais, d'après O. Meurisse, les compétences n'étant pas assez « développées » en interne, cela nécessiterait l'acquisition (ou un partenariat poussé) avec une société extérieure experte.

On peut toutefois noter qu'au niveau Hardware, des équipes internes ont déjà développé des BMS (le calculateur qui gère la batterie) et des chargeurs. Il faudra donc s'assurer que ce qui est présentée comme une « internalisation » d'activités ne va pas se transformer en une nouvelle externalisation d'activités du Technocentre ! D'autant plus que nous ne savons pas où se situe cette société extérieure experte.

## Arrêt maladie et acquisition des congés payés :

### Si vous avez été en arrêt maladie entre 2009 et 2023, vous pouvez faire valoir vos droits dès maintenant en réclamant une régularisation via AskHR

Pour rappel, jusqu'à septembre 2023, les salariés de France en arrêt maladie (non professionnelle) n'acquerraient pas de congés payés. Cette disposition était en décalage avec le droit de l'Union Européenne.

Après des procédures intentées par les syndicats CGT, plusieurs décisions de la Cour de Cassation, rendues en septembre 2023, ont enfin corrigé cet état de fait.

Un salarié en arrêt maladie (même non professionnelle) doit acquérir des congés payés.

Dans le groupe Renault, la direction dit appliquer la loi pour les arrêts postérieurs à septembre 2023 mais la CGT a demandé depuis plusieurs mois que les choses soient corrigées aussi pour les arrêts maladie compris entre 2009 et 2023, comme la nouvelle loi l'indique.

La direction a confirmé lors du CSE Ampere SAS de la fin juin que cette demande était prise en compte (pour les différentes entreprises du groupe). Mais elle a refusé d'en faire elle-même la communication, dans des RUETs, par mail, par l'Intranet ou par l'Actu'Paie.

La démarche à suivre est la suivante : il faut envoyer une demande écrite par mail à AskHR (askhr@renault.com) avec copie des feuilles de paye des périodes d'arrêt maladie. La régularisation sera effectuée, d'après la direction, dans des « délais raisonnables ».

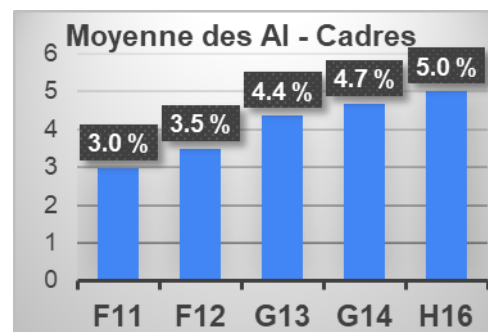
Nous engageons tous les salariés concernés à le faire et à nous communiquer les réponses qu'ils obtiendront. Si cette démarche ne s'avère pas concluante, nous sommes prêts à entamer des démarches juridiques avec les salariés concernés pour faire respecter leurs droits.

## Augmentation des salaires : la direction assume sa politique d'explosion des inégalités

Lors du CSE d'Ampere SAS, nous avons interpellé les représentants de la direction concernant les résultats de l'enquête Salaires CGT. Ceux-ci montrent en effet que, **plus on monte dans la classification, plus les augmentations individuelles moyennes en % augmentent, ce qui va faire exploser les inégalités.**

Et bien la direction n'a pas démenti nos chiffres ! **Elle assume même la situation en expliquant que les Négociations Annuelles Obligatoires prévoyaient une augmentation de 4% de la masse salariale et non pas une augmentation moyenne de 4% des salaires.** Pour comprendre la différence, faisons un simple exercice avec 2 salariés. Le premier touche 2000 euros et le deuxième 4000 euros. Si le deuxième a une augmentation de 5% et que l'augmentation moyenne est de 4%, le premier aura 3% d'augmentation. Mais si c'est la masse salariale qui augmente de 4%, il n'aura que 2% !

C'est une nouvelle preuve du piège des augmentations individuelles. Quand la direction annonce un « budget » de 4% d'augmentations individuelles pour les cadres par exemple, cela ne signifie aucunement que la moyenne des augmentations sera de 4%. Surtout pour les salaires les plus bas, comme le montre notre enquête dont nous rappelons ci-contre l'un des résultats.



## Elections Professionnelles Renault : la CGT, 1<sup>ère</sup> organisation syndicale à Lardy, comme chez Ampere

Les résultats des élections professionnelles du nouvel établissement Renault IDF (qui regroupe des salariés sur de nombreux sites dont le Technocentre, Boulogne, Le Plessis, VSF, Aubevoye, Lardy, etc.) ont été communiqués site par site.

Si la CGT n'est pas représentative sur l'ensemble (<10% des voix), elle réalise de bons scores à Lardy puisqu'elle est la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale, comme chez Ampere SAS.

Résultats Renault IDF - Lardy		CFDT	CFE-CGC	CGT	FO	SMTE	SUD
2 <sup>ème</sup> collège	Nb voix	18	12	35	0	7	6
	%	23%	15%	45%	0%	9%	8%
3 <sup>ème</sup> collège	Nb voix	19	33	13	0	3	1
	%	28%	48%	19%	0%	4%	1%
Total	%	25%	31%	33%	0%	7%	5%

Emploi, salaires, conditions de travail mais aussi défense d'un CSE de proximité et solidaire, nous continuerons de défendre les intérêts des salariés. Et nous continuerons d'informer et de proposer des mobilisations, pas seulement avant les élections (comme certains !) mais tout au long des 4 prochaines années de mandat.

Contact : [cgt.lardy@renault.com](mailto:cgt.lardy@renault.com) / Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)

La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL  
RENAULT - AMPERE - PRESTATAIRES - INTERIMAIRES - APR - ETAM - CADRES.

